



Affaire suivie par :
Affaires Juridiques
Tél : 01 30 13 76 00

Le 19 novembre 2024

Aux membres du Conseil Municipal

Objet : Convocation

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui se tiendra :

Le jeudi 28 novembre 2024 à 19h
En Salle du Conseil

L'ordre du jour sera le suivant :

Points soumis à délibération :

DELIBERATIONS

Finances

- Ouverture anticipées des crédits 2025 ;
- Admission en non-valeur pour l'année 2024 ;
- Annule et remplace pour modification de l'amortissement compte 21351 ;
- Gestion des fonds de la cagnotte « leetchi » dans le cadre des émeutes de juin 2023 recette ville et versement au profit du CCAS ;

Politique de la ville

- Signature de la convention concernant l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) annexée au Contrat de Ville 2024 – 2030 « Engagements Quartiers 30 »
- Dérogation au repos dominical 2025

Ressources humaines

- Modification du tableau des emplois ;
- Actualisation du forfait mobilités durables ;
- Instauration du régime indemnitaire de la filière police municipale ;

Urbanisme

- Approbation du Compte-rendu d'activités de l'année 2023 au titre de la convention d'intervention foncière entre la ville de La Verrière, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France ;
- Création de voirie, dénomination des rues ;
- Poursuites de la concertation dans le cadre de l'évolution des contraintes du projet NPNRU ;

Marchés

- Approbation de l'avenant de prolongation du marché CVC ;
- Approbation de l'avenant de prolongation du marché de nettoyage des locaux ;

Police

- Création de la brigade canine au sein de la Police Municipale ;
- ville marraine d'escadron de la gendarmerie nationale

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,
Nicolas DAINVILLE